Envoyé en préfecture le 14/01/2026
Reçu en préfecture le 14/01/2026
Publié le
ID : 022-212203467-20260108-02_01_2026-DE

TRÉDANIEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 8 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le 8 janvier à dix-neuf heures, le conseil municipal s'est réuni en son lieu habituel, sous la présidence de M. ROBIN Christophe, Maire de TREDANIEL.

Date de convocation : 2 janvier 2026 **Date d'affichage** : 2 janvier 2026.

Membres en exercice **15**
Présents **12**
Absents excusés **3**
Absent **0**
Suffrages exprimés **15**

Étaient présents : ROBIN Christophe, PECHEUX Jean-Luc, RONDEL Anthony, NOIROT Catherine, TOHIER Isabelle, LE BRIS Pascal, MORIN Charlène, YU-YUENG François, DORÉ Émilie, DOLO Arnaud, BOURGOIS Patrick, RIO Christelle.
Étaient absents excusés :
LE DOUSSAL Frédérik a donné pouvoir à François YU-YUENG
DRILLET Yoan a donné pouvoir à Anthony RONDEL
DONNIO Bertrand a donné pouvoir à Christophe ROBIN
Secrétaire de séance : BOURGOIS Patrick

02-01-2026 : TRAVAUX DE VIABILISATION DES LOTISSEMENTS « LA METAIRIE » ET « LE LONG CHAMP » – ATTRIBUTION DES MARCHES

Le Conseil municipal,
Vu le Code de la commande publique,
Vu la procédure d'appel d'offres relative aux travaux de viabilisation des lotissements « La Métairie » et « Le Long Champ »,
Vu le rapport d'analyse des offres remis par le bureau d'études URBATEAM à la commission urbanisme,
Vu l'avis de la commission urbanisme,
Considérant que les critères de sélection retenus étaient les suivants :

- 60 % pour le prix,
- 40 % pour la qualité,

Considérant que, au regard de ces critères, les offres présentant le meilleur rapport qualité/prix sont :

- Lot 1 : BIDAULT André pour un montant de 159 694,10 € HT,
- Lot 2 : SEEG pour un montant de 243 474,00 € HT,
- Lot 3 : ID VERDE pour un montant de 132 000,06 € HT,

Considérant la proposition de la commission urbanisme de retenir ces entreprises,

Après en avoir délibéré,
décide par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- de valider le choix de la commission urbanisme et d'attribuer les marchés de travaux de viabilisation des lotissements « La Métairie » et « Le Long Champ » aux entreprises suivantes :

- **Lot 1 : BIDAULT André,**
- **Lot 2 : SEEG,**
- **Lot 3 : ID VERDE**

Envoyé en préfecture le 14/01/2026
Reçu en préfecture le 14/01/2026
Publié le
ID : 022-212203467-20260108-02_01_2026-DE

aux montants précités.

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme,
Au registre sont les signatures.

Le secrétaire,

Le Maire,

MAIRIE DE TREDANIEL
(Côtes-d'Armor)

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de son acte. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes (3, Contour de la Motte – 35 044 RENNES) dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.